



Liste de contrôle du 1er janvier 2014

Le développement durable (DD) dans la commune : check-list « Importance des projets communaux du point de vue du DD »

Contexte

Dans le cadre du Réseau de compétences pour le développement durable (DD) local, l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie (OCEE) aide les communes à intégrer les critères du DD dans leur gestion politique. Après l'évaluation de la situation sous l'angle du DD et la définition de lignes directrices ainsi que d'un programme de législatures axées sur le DD, vient la phase de mise en œuvre. Lors de la planification et de la réalisation des mesures, il faut tenir compte du fait que certains projets ou programmes ont un impact en matière de développement durable et doivent par conséquent être examinés de plus près.

Evaluation de la durabilité (EDD)

La méthode « Evaluation de la durabilité », ou EDD, constitue un bon moyen pour analyser et évaluer les répercussions d'un projet en termes de développement durable. Les outils à utiliser sont simples, et la procédure est relativement rapide. Le but d'une EDD est d'aboutir à la sélection de projets optimisés du point de vue du développement durable et permettant d'atteindre les objectifs définis dans les lignes directrices.

Cependant, les projets n'ont pas tous des répercussions significatives en termes de développement durable ; tous ne doivent donc pas être soumis à une EDD. Il faut ainsi commencer par identifier les projets importants du point de vue du DD.

Checkliste « Importance des projets communaux du point de vue du DD » (page 2)

La check-list doit aider les communes à identifier facilement les projets ayant des répercussions en la matière. La vérification comporte trois étapes (A à C). A chacune d'entre elles, des critères sont énoncés et il faut cocher ceux auxquels répond le projet examiné ; on obtient alors un nombre de points, qui détermine la suite de la procédure. Lors de l'utilisation de cette liste de contrôle, il est impératif de prendre en compte ce qui suit :

- certains critères (B3, C4 et C6) doivent être précisés par la commune (reprendre telles quelles ou adapter les propositions en italique) ;
- la personne qui remplit le formulaire doit bien connaître le projet ;
- la check-list permet uniquement de savoir si le projet a des répercussions importantes sur le plan du DD, et donc si l'EDD est la méthode adéquate pour l'évaluer.

Votre opinion nous intéresse !

Afin de toujours améliorer nos outils, nous serions heureux de connaître votre avis sur notre check-list. Merci d'adresser vos remarques à ce sujet à l'adresse info.aue@be.ch.

Check-list « Importance des projets communaux du point de vue du DD »

Projet : Responsable :	Date :
---------------------------	--------

Veillez cocher ce qui correspond, ☑ = 1 point

A Le projet...	
1. ... a des répercussions (positives ou négatives) sur la dimension DD	<input type="checkbox"/> environnement <input type="checkbox"/> économie <input type="checkbox"/> société

1 point: Le projet n'a de répercussions que sur l'une des dimensions du DD. Vous pouvez **arrêter ici le contrôle**. Une **EDD** n'est **pas recommandée**.

2-3 points: Le projet a des répercussions sur au moins deux dimensions du DD. Veuillez **passer à l'étape suivante**.

B Le projet...	
2. ... a, du point de vue temporel , des répercussions... (une seule réponse possible)	<input type="checkbox"/> à long terme (> 10 ans) <input type="checkbox"/> à court terme, mais qui vont se répéter par la suite (p. ex. manifestation organisée à intervalles réguliers)
3. ... a, du point de vue spatial, des répercussions...	<input type="checkbox"/> sur une grande partie du territoire communal (proposition : plus d'un quart), voire au-delà des limites de la commune ¹

0-1 point: Les répercussions temporelles et spatiales du projet ne sont pas significatives. Veuillez **passer à l'étape suivante**.

2 points: Les répercussions temporelles et spatiales du projet sont importantes. Vous pouvez **arrêter ici le contrôle**. La réalisation d'une **EDD** est **recommandée**.

C Le projet...	
4. ... a d'importantes conséquences financières. (<i>proposition : tous les projets soumis à l'approbation du législatif</i>)	<input type="checkbox"/> Pour la commune ou les contribuables ; investissement unique, coûts ou revenus récurrents ; montants plus ou moins élevés selon les communes
5. ... implique des décisions importantes pour des projets à venir.	<input type="checkbox"/> Par exemple en cas de remaniement d'un plan d'aménagement local, ou lorsque des contraintes techniques sont définies dans le cadre du projet
6. ... concerne un large cercle de personnes. (<i>proposition : un habitant de la commune sur cinq</i>)	<input type="checkbox"/> Avantage ou nuisance (hors conséquences financières pour les contribuables)
7. ... risque fortement de donner lieu à des conflits.	<input type="checkbox"/> Au sein d'une dimension DD ou entre plusieurs dimensions DD

0-1 point: Les répercussions du projet sont globalement trop peu importantes. Une ED n'est.

2-4 points: Les répercussions du projet sont globalement importantes. La réalisation d'une **EDD** est **recommandée**.

¹ Un nouveau centre commercial n'a par exemple pas uniquement des répercussions là où il est construit ; il entraîne aussi une augmentation de la circulation dans toute la région, génère de la concurrence pour les autres commerces du village, améliore la sécurité d'approvisionnement, etc.